

**Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal**

**Séance du 3 juin 2024**

**N° 2024/054 - BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2024**

Le 3 juin 2024 à 19h30, les membres du Conseil municipal se sont réunis publiquement sous la présidence de M. Jean-Pierre BARNAUD, Maire, au nombre de 28, au lieu habituel de leurs séances. Ils avaient été convoqués le 24 mai 2024.

Il a été procédé à l'élection d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil municipal pour la présente séance, Monsieur Brice CHATEL, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné(e) pour remplir ces fonctions et les a accepté(e)s.

**Etaient présents :**

M. Jean-Pierre BARNAUD Maire.

M. Jacques DRIESCH, M. Didier TREMOUREUX , M. Didier STHOREZ, Mme Annie PELLET-SCHIFFRINE, M. Brice CHATEL, Mme Félicia BOISNE-NOC, M. Pierre-Alexandre BAUX, Maires-adjoints.

M. Jean-Louis POUJOL, M. Jean-François FABRE, M. Richard DELLA-MUSSIA, M. Jean-Jacques LE TARNEC, Mme Martine LERFEL, M. Denis FASANARO, Mme Christophe SIGNORET, Mme Sophie LE MONNIER, Mme Christiane CORNU, Mme Véronique GLOVER, Mme Teresa LOSSO, M. Hamza MOKHTARI, M. Mickaël ASSOUS , Mme Annie BOUDEVILLAIN, Mme Marie-Christine DIRRINGER, M. Jean-Luc DOUBLET, Mme Orianne LOUAIL, M. Emmanuel PUPPO, Mme Laurence GRANDJEAN, M. Yahne BECKET MOUCKOLAS, Conseillers municipaux.

**Etaient représentés :**

Mme Anne-Marie VIALATOUX, pouvoir à M. Didier TREMOUREUX  
Mme Christine COURTOIS, pouvoir à Mme Annie PELLET-SCHIFFRINE  
Mme Françoise TROUVILLE, pouvoir à M. Jean-Pierre BARNAUD  
Mme Nathalie PAOLUCCI, pouvoir à M. Jacques DRIESCH  
Mme Samira GUERROUMI, pouvoir à M. Hamza MOKHTARI

Les pouvoirs ont été délivrés aux membres du Conseil municipal présents, conformément à l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales, pour leur permettre de voter au nom des Conseillers municipaux empêchés. Les mandats ont été remis par le porteur à Monsieur le Président.

Membres composant le Conseil Municipal ...:	<b>33</b>
Membres en exercice .....	<b>33</b>
Membres présents .....	<b>28</b>
Membres excusés et représentés .....	<b>5</b>
Membre absent non représenté .....	<b>0</b>

Télétransmission Préfecture
Nomenclature : 7.1
Numéro : 094-219400199-20240603- lmc113296-DE-1-1
Date réception : 7 juin 2024

**OBJET : BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2024**

VU le Budget Primitif de l'exercice 2024,

VU la délibération n° 2024/051 du Conseil municipal du 3 juin 2024 portant sur l'affectation des résultats du Compte Administratif 2023,

VU le projet de Budget Supplémentaire,

**CONSIDERANT** que le Budget Supplémentaire a pour fonction d'incorporer dans le budget 2024, les restes à réaliser et les résultats dégagés par le Compte Administratif 2023, ainsi que d'ajuster les crédits en dépenses et les prévisions de recettes,

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

Après examen et délibéré,

**À LA MAJORITÉ,**

**26 VOIX POUR**

**7 VOIX CONTRE** (Mme BOUDEVILLAIN, Mme DIRRINGER, M. DOUBLET, Mme LOUAIL, M. PUPPO, Mme GRANDJEAN, M. BECKET MOUCKOLAS)

**APROUVE** le Budget Supplémentaire du budget de la Ville pour l'exercice 2024 qui s'équilibre, en recettes et en dépenses, à la somme de 29 213 910 € réparti comme suit :

**Section de fonctionnement**

<b>Dépenses</b>		
Chap.	Intitulé	<b>BS 2024</b>
011	Charges à caractère général	1 975 000,00 €
012	Charges de personnel	200 000,00 €
014	Atténuation de produits	50 000,00 €
023	Virement à la section d'investissement	3 477 970,00 €
65	Autres charges de gestion courante	1 800 000,00 €
67	Charges exceptionnelles	100 000,00 €
<b>TOTAL</b>		<b>7 602 970,00 €</b>

<b>Recettes</b>		
Chap.	Intitulé	<b>BS 2024</b>
002	Résultat de fonctionnement reporté	7 817 961,01 €
013	Atténuation de charges	- 39 591,01 €
73	Impôts et taxes	- 200 000,00 €
74	Dotations et subventions	24 600,00 €
<b>TOTAL</b>		<b>7 602 970,00 €</b>

**Section d'investissement**

<b>Dépenses</b>		
Chap.	Intitulé	<b>BS 2024</b>
	Restes à réaliser 2023	2 237 986,72 €
041	Opérations patrimoniales	2 610 000,00 €
10	Dotations, fonds divers et réserves	80 000,00 €
20	Immobilisations corporelles	2 015 829,00 €
204	Subventions versées	160 000,00 €

21	Immobilisations incorporelles	8 472 441,28 €
23	Immobilisations en cours	6 034 683,00 €
<b>TOTAL</b>		<b>21 610 940,00 €</b>

<b>Recettes</b>		
Chap.	Intitulé	<b>BS 2024</b>
	Restes à réaliser 2023	33 910,55 €
001	Résultat d'investissement reporté	9 189 069,59 €
021	Virement de la section de fonctionnement	3 477 970,00 €
041	Opérations patrimoniales	2 610 000,00 €
10	Compte 1068 – Capitalisation Taxe d'aménagement	6 500 000,00 € - 200 010,14 €
<b>TOTAL</b>		<b>21 610 940,00 €</b>

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits Pour extrait certifié conforme

Certifié Exécutoire par le Maire compte tenu de la  
réception en Préfecture le 7 juin 2024  
et de l'affichage le 10 juin 2024

Le Maire,



Jean-Pierre BARNAUD

Le Maire,



Jean-Pierre BARNAUD

La présente délibération, peut faire l'objet dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication, d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Melun ou d'un recours gracieux auprès de la Commune de Chennevières-sur-Marne.